



AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

Filière Médico-Sociale - Catégorie A

(arrêté du Président du Centre de Gestion n°2018-216 du 18 septembre 2018)

INFIRMIER TERRITORIAL en soins généraux de classe normale

Organisé par le Centre de Gestion de la CORRÈZE
pour les Centres de Gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France, titulaires soit d'un titre de formation mentionné aux articles L.4311-3 et L.4311-5 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L.4311-4 du même code.

PERIODE D'INSCRIPTION

DATES DES EPREUVES

Retrait des dossiers :

du 16 octobre au
21 novembre 2018 inclus

Date limite de dépôt des
dossiers :

29 novembre 2018

Epreuve orale d'admission :
à partir du 5 février 2019

LIEU DES EPREUVES

Centre de Gestion - TULLE

NOMBRE DE POSTES OUVERTS :

35 postes

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pré-inscription en ligne sur le
site internet du Centre de
Gestion à l'adresse :

www.cdg19.fr

(rubrique : concours ; préinscription et
calendrier)

Retrait du dossier sur
place aux horaires
d'ouverture du Centre
de Gestion de la
CORRÈZE

(Tél. : 05.55.20.69.41)

Par voie postale : adresser une demande écrite de
dossier (accompagnée d'une enveloppe format A4,
affranchie au tarif lettre en vigueur (100 grs) et libellée
aux nom et adresse du candidat) à :

Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale de la CORRÈZE
19C route de Champeau - CS 90208
19007 TULLE CEDEX